

Logement social

[Commune de Retiers](#)

[Allée gasteau](#)

Le Centre Communal d'Action Sociale peut **enregistrer toute demande de logement social concernant le département d'Ille-et-Vilaine**. Roche aux Fées Communauté a délégué la gestion des demandes de logements sociaux communaux aux CCAS.

La commune développe régulièrement son parc de logements sociaux.

En 2021, 19 maisons ont été construites par le bailleur social NÉOTOA au cœur de la ville.

Afin d'obtenir un logement social, **un dossier de demande doit être complété et accompagné de l'ensemble des pièces justificatives demandées**.

Un renseignement ?

CCAS

19 rue Georges Clémenceau

02 99 43 41 82

mc chatellier-ccas@retiers.fr

rgba(255,255,255,1)

Plateforme de signalement des situations d'habitat indigne en Ille-et-Vilaine

<https://histologe.beta.gouv.fr/>

rgba(255,255,255,1)